

SESSION 2023

**CAPES
CONCOURS EXTERNE**

Section : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (hormis celui fourni par le centre) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPES de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
E B E	0 6 0 0 E	1 0 1	9 3 1 1

Programme de Langue des signes française
pour la classe de seconde des voies générale et technologique, langue 2.
Thématique : l'art de vivre ensemble.
Axe : le village, le quartier, la ville.

Première partie : composition sous forme de vidéo en langue des signes française

À partir des documents 1 à 4 vous vous interrogerez sur les vecteurs, les perspectives et les limites de la construction d'une réalité commune aux personnes sourdes.

Deuxième partie : traduction

Vous traduirez en français écrit le segment de 3 minutes 05 à 3 minutes 32 du document 2.

Document 1 : Extrait du chapitre n°1 : Entretien avec Victor Abbou, vidéo en langue des signes française (15 octobre 2017), de 2 minutes 45 à 6 minutes 05.

Source : ABBOU Victor, " Une clé sur le monde ", Eyes Editions, 2017

Durée : 3 minutes 20

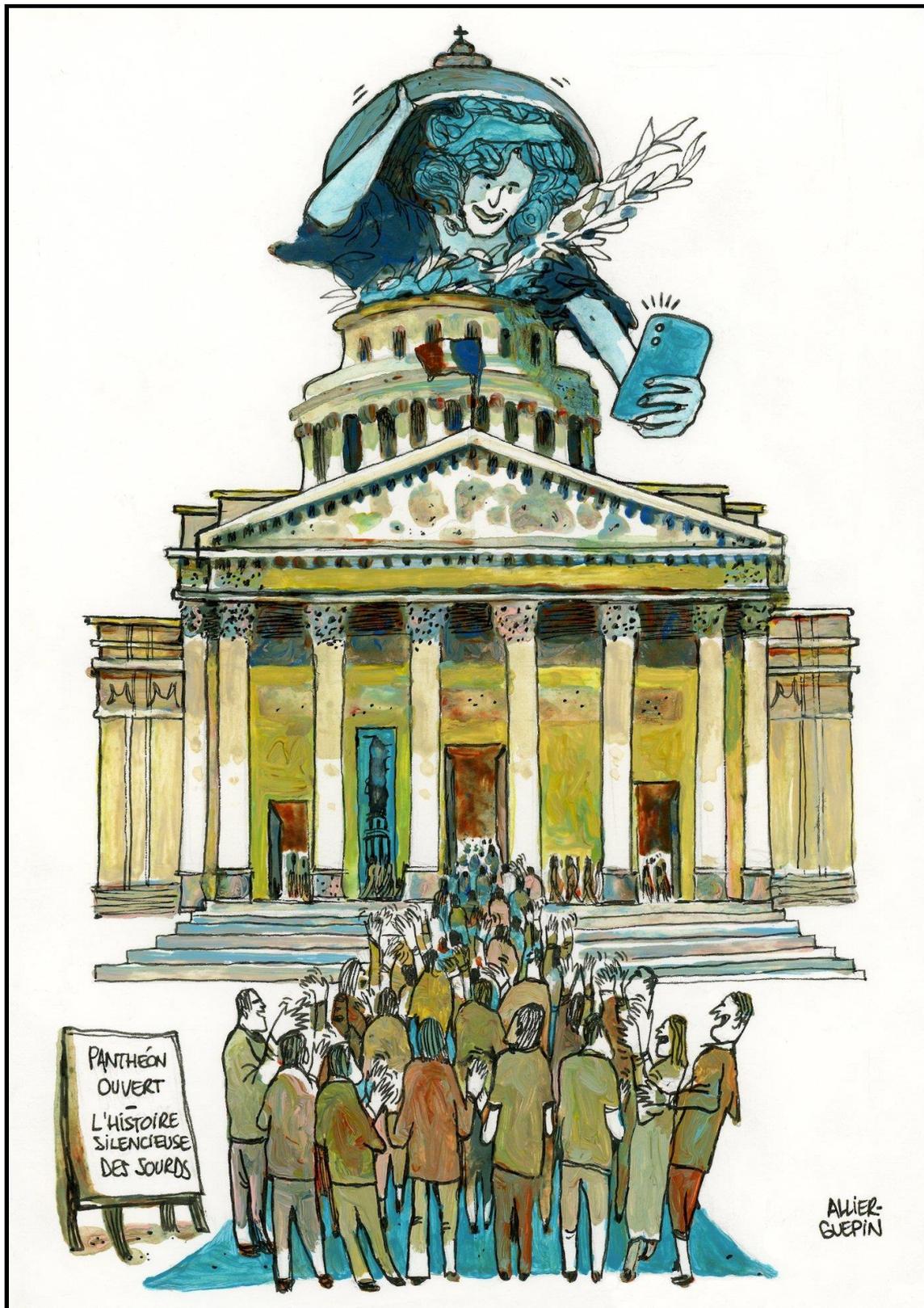
Document 2 : Extrait de la vidéo en langue des signes française « Toulouse, une ville où les Sourds se font entendre », de 3 minutes 49 à 8 minutes 05

Lien : <https://www.rts.ch/play/tv/signes/video/toulouse-une-ville-ou-les-sourds-se-font-entendre?urn=urn:rts:video:3078491>

Source : Emission « Signes » visible en replay sur « play RTS » du 29 septembre 2003.

Durée ajustée : 4 minutes 12.

Document 3 : dessin de Sandrine Allier-Guepin à l'occasion de l'exposition au Panthéon « *L'Histoire silencieuse des Sourds* » (2019) visible sur son compte Facebook.



Document 4 : Article de presse paru dans le journal Sud-Ouest et diffusé sur internet sur deux sites: www.larondedesquartiers.com et www.sudouest.fr 18 septembre 2013.

« *Un guide pour les clients Sourds* »

1	Hier, à la mairie de Bordeaux, en la présence d'Alain Juppé, l'association <i>La Ronde des quartiers</i> de Bordeaux a présenté un guide intitulé « Commerçants et artisans, parlez en langue des signes. »
5	Ce guide pour les commerçants a pour but de mieux accueillir et servir les clients sourds et malentendants grâce à 23 situations de la vie quotidienne illustrées par Laurent Verlaine (...). Cela passe par des situations comme l'accueil et les moyens de paiement, mais aussi les termes qui sont spécifiques aux différents commerces comme par exemple chez le garagiste ou chez le coiffeur.
10	Plus de 300 000 personnes sourdes et malentendantes vivent en Aquitaine dont une forte proportion se situe sur l'agglomération de Bordeaux. (...)
15	L'association <i>La Ronde des quartiers</i> de Bordeaux, en collaboration avec l'IRSA (Institut Régional des Sourds et Aveugles d'Aquitaine) (...), a pris l'initiative d'élaborer ce guide, qui est le troisième d'une série de guides pratiques, afin de créer du lien et de franchir les barrières auxquelles les sourds et malentendants sont confrontés au quotidien.
20	Ce guide, tiré à 4000 exemplaires, est distribué aux adhérents de <i>La Ronde des quartiers</i> , aux trois écoles pour sourds et malentendants de la région et aux adhérents de l'IRSA (...). Le directeur général de l'IRSA, Eddie Balagi, se dit « fier de ce guide » et imagine le nombre de prolongements que celui-ci peut susciter comme par exemple en médecine ou encore dans les différentes administrations.